



ASSOCIATION
DES
DIRECTEURS
GÉNÉRAUX
DES
MUNICIPALITÉS
DU
QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ADGMQ
LE 3 JUIN 2021 9H00, RENCONTRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Après une période d'échanges entre les membres du c.a. de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, il est convenu de ce qui suit :

Considérant que les services des travaux publics des municipalités sont parmi les premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris à des biens collectifs;

Considérant que les services des travaux publics représentent une portion majeure des budgets municipaux et qu'une reconnaissance de ceux-ci permettrait à leurs gestionnaires d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de faire entendre leur voix sur des dossiers qui les touchent et les impactent;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Patrice Boileau, appuyé par M. François Pépin et résolu à l'unanimité, d'appuyer les démarches effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique afin que les services des travaux publics des municipalités soient reconnus en tant que premier intervenant et considérés comme tel.

Copie certifiée conforme le 3 juin 2021


La secrétaire, Mme Kyanne Ste-Marie